



HAL
open science

**Licence professionnelle Management de la chaîne
logistique**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management de la chaîne logistique. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02038455

HAL Id: hceres-02038455

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038455>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management de la chaîne
logistique

de l'Université de Cergy-
Pontoise - UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise – UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management de la chaîne logistique

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-2 Logistique

Demande n° S3LP150008134

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Cergy-Pontoise.
- Délocalisation(s) : Argenteuil.
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, la licence professionnelle *Management de la chaîne logistique* (LP MCL) apporte un ensemble de compétences aux étudiants notamment en matière de pilotage et d'optimisation des flux sur la chaîne logistique : gestion de la chaîne logistique, gestion des achats et des stocks, gestion de la production, gestion d'entrepôts et de transport...

Les métiers visés sont : responsable opérationnel de flux (réception, stockage-préparation des commandes, expédition), responsable des approvisionnements ou gestionnaire des stocks, responsable de production, responsable d'entrepôt et de plate-forme logistiques, acheteur ou assistant acheteur.

Cette LP est commune à deux départements de l'IUT de Cergy-Pontoise : le département *Qualité, logistique industrielle et organisation* (QLIO) et le département *Gestion logistique et transport* (GLT) et cohabite avec d'autres LP dont les spécialités sont voisines, au niveau de l'Université et au niveau régional. C'est ainsi que lors de la dernière habilitation, des adaptations ont été faites au niveau du contenu de la LP MCL pour la différencier et éviter toute concurrence par rapport aux autres.

La très grande majorité des étudiants est en contrat d'apprentissage. Chaque année, il y a un ou deux contrats de professionnalisation. Ainsi, le groupe se compose, en général, d'étudiants ayant préparé un DUT GLT, QLIO, *Techniques de commercialisation* (TC), *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA), un Brevet de technicien supérieur (BTS) (*Logistique, Transport, Commerce international...*) et, dans de faibles proportions, de 2^{ème} année de licence (L2) (1 à 3 étudiants) et, selon les années, une ou deux en validation des acquis professionnels (VAP) ou en validation des acquis de l'expérience (VAE) partielle. Pour l'accueil des publics à contraintes particulières, l'équipe pédagogique, très attentive, prévoit des aménagements spécifiques.

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

Cette licence constitue l'un des maillons de l'offre de formation en logistique de l'UCP et apporte une réponse cohérente et adaptée aux besoins de la région. Le contexte local est aussi porteur puisqu'il est doté de grands équipements logistiques et de transport. Celui-ci constitue une reconnaissance régionale du positionnement de l'offre de l'Université de Cergy-Pontoise dans le domaine de la logistique. La formation remplit ses objectifs pédagogiques. La maquette est conçue de façon à ce que les étudiants, à la sortie de la licence, maîtrisent l'environnement de l'entreprise, les outils de la logistique, la gestion des flux, les outils d'amélioration d'un système logistique... et pour qu'ils soient capables de travailler en équipe et en autonomie. Le contenu des modules tient compte des compétences que devront développer les étudiants en entreprise. A côté des savoirs-être, les étudiants acquièrent un véritable savoir-faire. Ainsi, la construction pédagogique, cohérente, permet aux étudiants de se prévaloir à la sortie d'une véritable expérience professionnelle d'une année. L'équipe pédagogique a su la faire évoluer et adapter ses enseignements et ses pratiques pédagogiques. La formation répond, de par son organisation pédagogique, aux besoins d'acquisition de compétences pour accéder à des métiers clairement identifiés.

La formation revendique le soutien de nombreux professionnels. Ces derniers, de statuts et de fonctions différents, interviennent non seulement dans l'enseignement (64 % des heures de cours) mais également dans l'encadrement des projets tuteurés, la participation aux commissions de recrutement, aux jurys, au conseil de perfectionnement... Cette formation, est professionnalisante, et est bien construite au vu des métiers visés. La formation repose sur une collaboration étroite avec de nombreux professionnels sans pour autant avoir noué de partenariat formalisé.

Le nombre de candidats est en augmentation passant de 80 en 2010 à 128 et 132 en deux ans. Le nombre d'inscrits, relativement stable, passe de 27 (2010/2011), 26 (2011/2012) et 22 (2012/2013). Ces effectifs permettent d'avoir un bon taux de remplissage du groupe (le nombre de contrats d'apprentissage étant limité à 24 par le centre de formation des apprentis (CFA) de la région, auxquels s'ajoutent quelques étudiants en contrat de professionnalisation). Ces étudiants proviennent essentiellement du Val d'Oise et de la région Ile-de-France (le site d'Argenteuil est limitrophe aux départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine et est proche de Paris). Leur sélection se fait en fonction de la motivation, des prérequis favorables à la réussite, de la qualité du dossier et du projet professionnel. Si le jury a un doute sur un dossier, un entretien peut être organisé. Quant au taux de réussite, celui-ci dépasse les 90 % des inscrits. Le pilotage de la formation est correctement organisé.

Chaque année, l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université de Cergy-Pontoise lance une enquête auprès des diplômés de la LP MCL pour apprécier l'insertion professionnelle. Le taux de retour est, chaque année, assez faible ; il passe de 35 % en 2010, à 52 % en 2011 et à 54 % en 2012. Les taux d'insertion professionnelle sont très faibles, ils représentent 29 % des diplômés pour 2010, 11 % pour 2011 et 19 % pour 2012. Toutefois, l'enquête montre aussi que plus de 80 % des diplômés en insertion professionnelle ont trouvé un emploi, en moins de quatre mois, dans des entreprises dont le métier est visé par la LP MCL. Par conséquent, la majorité des diplômés s'oriente vers une poursuite d'études en apprentissage et restent en immersion en entreprise. Cela reste néanmoins inquiétant, et risque de nuire à la pérennité de la formation. L'équipe pédagogique en est consciente et essaye de prendre toutes les mesures pour tenter de résoudre ce problème. Toutefois, il est difficilement possible d'empêcher des établissements de formation à Bac +4/+5 de recruter des diplômés de licence professionnelle.

• Points forts :

- La conception globale de la formation et le dispositif pédagogique évolutif mis en place pour encadrer les étudiants et l'ampleur des débouchés.
- L'importante participation des professionnels dans la formation.
- L'importance des effectifs en alternance (contrats de professionnalisation et apprentissage).
- Les atouts de la région dans le domaine de la logistique.
- Les postes occupés correspondent bien aux métiers visés.
- La qualité du dossier fourni, qui apporte des explications claires et développées.

• Points faibles :

- Les poursuites d'études trop nombreuses et l'insertion professionnelle très faible.
- Le nombre très faible d'étudiants provenant de L2.
- L'absence de liens institutionnels (conventions) avec des entreprises, nombreuses, dont le métier est proche de celui de la logistique.
- Le faible taux de retour aux enquêtes d'insertion et le suivi des étudiants à améliorer.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de chercher à accroître le nombre d'étudiants en provenance de L2 et ainsi, d'équilibrer la diversité des recrutements. On pourrait favoriser des partenariats formalisés (convention) avec des entreprises, cela ne peut que valoriser la formation. Il serait utile aussi, de renforcer les liens avec les autres équipes pédagogiques de l'Université qui pourraient constituer, entre autres, un moyen de limiter les poursuites d'études en interne dans l'établissement et améliorer le recrutement en interne, d'augmenter le recrutement en L2. On devrait également chercher à organiser un suivi continu des diplômés pour améliorer le taux de retour des enquêtes d'insertion. Des efforts sont à déployer pour réduire la poursuite d'études des diplômés et ainsi, augmenter l'insertion professionnelle. Enfin, on pourrait réaliser chaque année une évaluation des enseignements de la formation.



Observations de l'établissement

Fiche LP

Spécialité : Management de la chaîne logistique(MCL)

Secteur professionnel : SP5- Echanges et gestion

Dénomination nationale : SP5-2 Logistique

Demande n° S3LP 150008134

Recommandations :

Il conviendrait de chercher à accroître le nombre d'étudiants en provenance de L2 et ainsi d'équilibrer la diversité des recrutements. On pourrait favoriser des partenariats formalisés (convention) avec des entreprises, cela ne peut que valoriser la formation. Il serait utile aussi de renforcer les liens avec les autres équipes pédagogiques de l'Université qui pourraient constituer, entre autres, un moyen de limiter les poursuites d'études en interne, d'augmenter le recrutement en L2. On devrait chercher à organiser un suivi continu des diplômés pour améliorer le taux de retour des enquêtes d'insertion. Des efforts sont à déployer pour réduire les poursuites d'études des diplômés et ainsi augmenter l'insertion professionnelle. Enfin, on pourrait réaliser chaque année une évaluation des enseignements de la formation.

La direction de l'IUT de Cergy-Pontoise, la direction des départements Gestion Logistique et Transport et Qualité, Logistique Industrielle et Organisation, et les responsables de la licence professionnelle Management de la Chaîne Logistique (MCL) prennent acte des remarques formulées par l'AERES. Afin d'en tenir compte, ils envisagent à court terme de mettre en œuvre les actions suivantes.

- **Recrutement des étudiants en provenance de L2**

Des contacts sont envisagés avec les filières géographie et économie-gestion de l'université de Cergy-Pontoise et d'autres universités afin de présenter notre formation et ses débouchés professionnels. Parallèlement, nous allons rencontrer les responsables du SCUIO-IP de l'université de Cergy-Pontoise pour qu'ils rappellent aux étudiants des différentes filières qu'une orientation en licence professionnelle est possible à l'issue d'une L2. Les étudiants seront invités à se rapprocher du responsable pédagogique de la LP MCL.

- **Partenariats formalisés avec des entreprises**

Des partenariats (non formalisés par des conventions écrites) existent avec plusieurs entreprises de la région Ile de France : Renault, PSA, groupe SAFRAN, EDF. Par le passé, nous avons tenté d'établir des conventions avec ces entreprises. Cependant, l'évolution de la conjoncture économique peut modifier d'une année sur l'autre la politique de recrutement des apprentis. Par conséquent, les entreprises refusent de s'engager sur le moyen et long termes. Par exemple, PSA, qui a gelé le recrutement d'apprentis sur ces deux dernières années, envisagent d'accueillir des apprentis de LP à la rentrée 2014. Suivant la recommandation faite, nous allons proposer à ces entreprises une convention sur deux ou trois ans avec une clause d'interruption provisoire sur le recrutement en fonction de la conjoncture.

- **Poursuite d'études**

Nous sommes conscients que les poursuites d'études sont trop nombreuses après la licence professionnelle. Toutefois, le département ne peut être tenu comme responsable de ce fait puisque la direction de la formation n'établit pas de lettre de recommandation pour la poursuite d'études. En outre, les dossiers de transfert (pour l'université de Cergy-Pontoise ou d'autres universités) sont systématiquement accompagnés d'un avis défavorable. Nous avons déjà eu des discussions en interne avec le responsable du Master qui accueille, chaque année, plusieurs de nos diplômés.

Après discussions avec l'équipe pédagogique de la LP MCL, différentes actions ont été décidées. Dès la sélection des candidats, nous serons plus attentifs à leur projet professionnel et nous communiquerons davantage sur les différents débouchés de la formation. Durant la formation, en plus du forum entreprise que nous organisons depuis quelques années, nous envisageons de faire intervenir des anciens étudiants qui se sont insérés dès la fin de la LP et des recruteurs. L'objectif est de monter aux étudiants qu'à l'issue de la licence, ils peuvent être embauchés sur des postes à responsabilité, attractifs au niveau de la

rémunération, et qu'ils peuvent avoir après quelques années une promotion sans avoir nécessairement le diplôme de Master. Une autre action de l'équipe pédagogique sera de mieux préparer les étudiants à leur insertion professionnelle en leur proposant des ateliers de rédaction de C.V., de lettre de motivation, et de préparation d'entretien d'embauche. Enfin, nous continuerons à leur diffuser les offres d'emploi que nous recevons au département.

- ***Suivi des diplômés***

Deux enquêtes de suivi des diplômés sont réalisées. La première à 6 mois après l'obtention du diplôme, est faite par la direction de l'IUT depuis 3 ans. Il s'agit d'une enquête en ligne (sous Sphinx) qui est associée à la cérémonie de remise des diplômes. Pour la dernière promotion diplômée (2013), sur 24 étudiants diplômés, 17 ont répondu à l'enquête, soit un taux de retour de 71%. La seconde enquête, réalisée à 30 mois, est faite par l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université de Cergy-Pontoise. Les diplômés sont interrogés par voie postale. Le taux de retour est effectivement plus faible avec 45%.

Pour améliorer le taux de retour de suivi des diplômés, l'action principale consistera à sensibiliser les étudiants de chaque promotion à l'importance de ces enquêtes. L'objectif est aussi de mettre en relation les anciens diplômés, aujourd'hui insérés professionnellement, avec les étudiants en cours de formation. Ces derniers pourront bénéficier ainsi de l'apport de ce réseau : contrats d'apprentissage, sujets de projet tuteuré et offres d'emploi.

- ***Evaluation des enseignements de la formation***

Concernant l'évaluation de la formation et des enseignements, plusieurs actions sont déjà mises en œuvre : des réunions pédagogiques qui permettent d'avoir un retour qualitatif des étudiants via les délégués, une enquête en ligne sur Sphinx concernant le fonctionnement de la formation et du site (enquête construite par le conseil de direction de l'IUT), une évaluation en interne des enseignements. Les résultats de ces différentes actions sont discutés lors des réunions pédagogiques et lors du conseil de perfectionnement.



JL Bourdon

VP en charge de la formation